

[Actualités »](#)
[Politique](#)
[Conflit en RDC](#)
[Afrique »](#)
[Documentations](#)
[Reportages photos](#)
[Contact »](#)

RDC : qui veut faire taire Thierry Michel ?

0

25 Août 2022

[congo, empire du silence, film, michel, RDC](#)

by Christophe RIGAUD

Deux réalisateurs congolais accusent le cinéaste belge de plagiat dans son dernier film « L'Empire du silence » qui dénonce l'impunité des crimes commis au Congo. « Un procès politique » qui vise à interdire la diffusion de son documentaire, selon le réalisateur.



Le 30 août prochain devrait se tenir un procès ubuesque à Kinshasa. Gilbert Balufu Mbaye et Balufu Bakupa Kanyinda, deux réalisateurs congolais du film « Congo, le silence des crimes oubliés », attaquent en justice Thierry Michel pour plagiat et contrefaçon. Selon eux, le documentaire du cinéaste belge, « L'Empire du silence », présenterait « près de 80 éléments de comparaison » avec leur film, produit en 2015. Pourtant, une analyse des deux documentaires par la SCAM, une société d'auteurs dont font partie les frères Balufu, a conclu à « l'absence totale de plagiat ». Seules quatre images communes, provenant de l'agence Capa, ont été relevées. Ironie du sort, les frères Balufu ont utilisé ces séquences sans en payer les droits à l'agence de presse, ce qui n'est pas le cas de Thierry Michel. Ce qui vaut aux réalisateurs congolais d'être poursuivis en justice par Capa, mais aussi par Thierry Michel pour diffamation devant les tribunaux belges et congolais.

Une plainte pour faire interdire le film

Pour avoir visionné le documentaire congolais, disponible sur internet, et celui de Thierry Michel, la plainte pour plagiat en serait presque comique. Oui, les deux films évoquent le même sujet, les crimes commis au Congo, mais le traitement, la réalisation, les témoignages, le commentaire, sont considérablement distincts... sans parler d'une différence notable de qualité. Lors d'une conférence de presse, tenue à Bruxelles cette semaine, le cinéaste belge estime que la plainte au pénal des frères Balufu n'a pas d'autres objectifs que de faire interdire la diffusion de son film au Congo. Selon Thierry Michel, cette plainte n'est pas sans rapport avec la campagne « Justice for Congo », lancée en parallèle de « L'Empire du silence » et relayée par des organisations internationales des droits de l'homme, ainsi que par le prix Nobel de la paix, Denis Mukwege.

« Procès politique »

Le film de Thierry Michel dénonce les exactions commises pendant plus de deux décennies au Congo. Il pointe notamment l'absence de justice malgré la publication du

[Rechercher sur Afrikarabia](#)

[Pour contacter la rédaction](#)
afrikarabia@gmail.com
[Newsletter](#)

 Je suis d'accord pour m'inscrire à la lettre d'information

[Les dernières infos RFI](#)

- [Sénégal: Abdoulaye Bathily, ancien leader marxiste, sort son autobiographie «Passion de liberté»](#)
- [RDC: les avocats de Zoé Kabila crient au scandale après un déguerpissement](#)
- [Dakar propose ses bons offices dans le dossier des accusations de Bamako contre Paris](#)
- [RDC: la société civile de Béni prend part à la riposte contre Ebola](#)
- [RDC: des ONG alertent sur les conditions de détention et la surpopulation dans les prisons](#)
- [Angola: le MPLA remporte les élections générales, selon les résultats provisoires](#)

Rapport mapping en 2010 qui désigne nommément les responsables de ces crimes, qu'ils soient Congolais, Rwandais ou Ougandais. Certaines personnalités citées dans le documentaire belge pourraient donc avoir intérêt à ce que « *L'Empire du silence* » soit interdit de diffusion. Pour Thierry Michel, c'est l'unique explication d'un « *procès politique* ».

Risque d'arrestation ?

Une décision de la justice congolaise en faveur des frères Balufu entraînerait la saisie du film, mais aussi le risque d'arrestation du cinéaste belge et de sa productrice, Christine Pireaux. Le 30 août, jour du procès, Thierry Michel se trouvera justement en République démocratique du Congo, pour une grande tournée de projections à Kinshasa, Bukavu, Goma et Kisangani. Sous la présidence de Joseph Kabila, le réalisateur avait déjà été interpellé brièvement en 2009, 2010 et expulsé en 2012. Son avocat Alexis Deswaef « *n'ose pas croire que le pouvoir judiciaire ou le pouvoir gouvernemental se laisserait aller à cela* »... sous Félix Tshisekedi.

Christophe Rigaud – Afrikarabia



A propos de l'auteur

Journaliste, directeur du site Afrikarabia consacré à l'actualité en République démocratique du Congo (RDC) et en Afrique centrale.

Partagez



Laissez un commentaire

 Name *
 Email *
 Website
 Save my name, email, and website in this browser for the next time I comment.

- > Tchad: un groupe de sages négocie la participation de l'opposition au dialogue national
- > RDC: en Ituri, les rebelles ADF ciblent les centres médicaux de Lolwa et Mandima

Articles les plus lus



2021 : Félix Tshisekedi au milieu du gué

28 Comments



RDC : les 12 travaux de Félix Tshisekedi

24 Comments



RDC : Tshisekedi en quête d'un new deal avec Kabila

22 Comments



Comment Joseph Kabila compte rester au pouvoir

20 Comments



RDC : une plainte contre Joseph Kabila déposée à la CPI

19 Comments



RDC : manifestation sanglante en plein dialogue national

19 Comments

Afrique



Afrique et démocratie : le blues de Francis Laloupo

19 Mai 31, 2022



La tragédie de 1972 au Burundi

19 Avr 29, 2022



Seychelles : la fin de 43 ans de dictature

19 Oct 25, 2020

Centrafrique



Centrafrique : "le chiffre de 1,8 million d'électeurs ne correspond pas à la réalité"

19 Oct 17, 2020



Centrafrique :
« Touadéra n'a pas de bilan »

🕒 Sep 06, 2020



RDC : François Beye roule-t-il pour Touadéra ?

🕒 Mar 06, 2020

Rwanda



Génocide des Tutsi du Rwanda : Félicien Kabuga jugé à partir du 29 septembre aux Pays-Bas

🕒 Août 19, 2022



Laurent Bucyibaruta : vers une remise en liberté provisoire ?

🕒 Août 14, 2022



Au Rwanda, la mémoire de papier des victimes du génocide perpétré contre les Tutsi

🕒 Juil 27, 2022

Les derniers articles



RDC : qui veut faire taire Thierry Michel ?

🕒 Août 25, 2022



Force régionale en RDC : risque de surmilitarisation à l'Est

🕒 Août 19, 2022



Génocide des Tutsi du Rwanda : Félicien Kabuga jugé à partir du 29 septembre aux Pays-Bas

🕒 Août 19, 2022



Conflit à L'Est : « Il faut maintenir la pression militaire et accentuer les efforts diplomatiques »

🕒 Août 15, 2022



Laurent Bucyibaruta : vers une remise en liberté provisoire ?

🕒 Août 14, 2022



RDC : l'ONU avance des preuves du soutien rwandais au M23

🕒 Août 04, 2022

Catégories

Catégories

Sélectionner une catégorie

